

Affaires courantes

LES VOLS À BASSE ALTITUDE

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Meritt): Madame la Présidente, la troisième pétition intéresse bien des Canadiens de tout le pays. Les pétitionnaires demandent au Parlement d'appuyer l'Assemblée des Premières nations, les Inuit du Labrador et les autres peuples autochtones du nord du Canada, qui contestent l'utilisation de leurs terres aux fins de programmes de formation à l'attaque de l'OTAN et du NORAD et de vol à basse altitude.

Ils demandent que le Canada se serve plutôt des fonds consacrés à ces programmes pour aider les autochtones du Canada à redevenir les maîtres de leurs terres et de leur mode de vie et pour promouvoir le développement durable dans l'intérêt de tous les Canadiens.

[Français]

L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Madame la Présidente, je dépose aujourd'hui, selon l'article 36 du Règlement, des pétitions provenant de Chibougamau, dans la circonscription de Roberval et de Lebel-sur-Quévillon, dans la circonscription d'Abitibi, dans la province de Québec, suite aux recommandations du Groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord.

Incontestablement, l'isolement de ces localités est une réalité et c'est pourquoi les signataires de cette pétition jugent que la recommandation Brunelle est inéquitable, discriminatoire et inefficace en regard de l'objectif du régime d'indemnisation fiscale du Nord. Elle n'encourage pas le peuplement du Nord ni l'exploitation de ses richesses.

[Traduction]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Maurice Foster (Algoma): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui plusieurs pétitions contenant les noms de 300 ou 400 habitants de la circonscription d'Algoma, notamment de Sault Ste. Marie, Bruce Mines, Elliott Lake, Blind River, Espanola, McKerrow et Massey, qui s'opposent à la taxe sur les produits et services. Il y a aussi des signatures des habitants de Mindemoya, Kagawong, Tehkummah, West Bay, Gore Bay et de plusieurs autres localités situées sur l'île Manitoulin.

Les pétitionnaires disent que la taxe sur les produits et services aura un effet nuisible sur les régions du Canada, qu'elle s'ajoute à 31 autres augmentations d'impôts et de

taxes déjà imposées aux Canadiens et qu'elle fera du tort aux familles à faible revenu, au tourisme et aux petites entreprises.

[Français]

M. Cid Samson (Timmins—Chapleau): Madame la Présidente, il me fait plaisir, en conformité de l'article 36 du Règlement, de présenter une pétition signée par plusieurs citoyens et citoyennes de Black Lake, Thetford, Saint-Jean-de-Brébeuf, Kitchener et de plusieurs autres endroits, qui demandent humblement au Parlement de rejeter cette taxe sur les produits et services qui est complètement injuste et n'a pas d'égard pour ceux qui ne peuvent pas payer.

[Traduction]

J'ai aussi le plaisir, madame la Présidente, de présenter une autre pétition contre la taxe sur les produits et services signée par un certain nombre d'habitants de la Colombie-Britannique qui s'opposent totalement à cette taxe parce qu'elle ne tient pas compte de la capacité contributive.

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de rejeter complètement cette taxe.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Maurice A. Dionne (Miramichi): Madame la Présidente, j'ai une pétition de 272 signatures venant des gens de Loggieville, dans la circonscription de Miramichi, qui demandent au Parlement de mettre un terme à la fermeture des bureaux de poste ruraux par Postes Canada, faisant des habitants des communautés rurales des citoyens de deuxième ordre. Cette idiotie de Postes Canada doit cesser.

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. Rod Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Madame la Présidente, j'ai deux pétitions à présenter aujourd'hui. L'une vient d'un certain nombre de céréaliculteurs de Saskatchewan qui s'inquiètent de ce que fait le gouvernement dans le secteur de la régularisation du marché et qui craignent le démantèlement de la Commission canadienne du blé.

Ils demandent au gouvernement de redonner à la Commission la compétence sur l'avoine pour qu'elle soit traitée comme l'orge et le blé le sont actuellement.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Rod Laporte (Moose Jaw—Lake Centre): Madame la Présidente, j'ai une autre pétition signée par environ 1 000 électeurs de ma circonscription. Ce n'est qu'une